



Rouen le 19/02/21

Compte-rendu CAPA classe exceptionnelle et échelon spécial :

Pour l'administration : M. DEMAZIERES (Chef DPE), C. GEST, V. ROUJAUD (adjoints), M. DUVAL (IEN-IO).

Pour les personnels : M. DECHAMPS et K. JOUAS (EDO FSU), I. TASSERY et Mme MAGUER (EDA FO)

1) Déclarations préliminaires

FSU, FO

2) Tableau d'avancement classe ex (2020)

Promouvables : 8 collègues EDA, 0 collègues EDO. L'absence de vivier EDO est interrogée par la FSU.

L'administration prend acte des remarques quant à la rareté du vivier, et réinterroge le ministère sur les faibles possibilités (expérience faisant fonction de DCIO non décomptée, entrée tardive dans la reconnaissance éducation prioritaire, peu de reconnaissance des missions de tuteur...). Les missions de formateur ne sont reconnues qu'avec le CAFA et/ou une décharge Recteur en tant que formateur.

Pour le prochain passage classe ex (2021, cette année), le vivier devient automatique, fin des candidatures individuelles.

Pas de cumul de reliquats pour les passages hors-classe ou classe ex, le nombre de promotions est contingenté donc non fragmenté en décimales.

La CAPA PE 2020 ayant eu lieu avant, un EDA a été promu au titre des PE enlevé du listing des PsyEN.

1 promotion : 1 PsyEN EDA retraits au 1er/09/2021 - les deux OS d'accord.

<https://www.snes.edu/carriere/remuneration/classe-exceptionnelle-2020/>

<https://www.snuipp.fr/pages/carriere>

3) Tableau d'avancement à l'échelon spécial (2020)

Promouvables : 2 collègues EDO, 0 collègues EDA. Aucun collègue classe ex EDA n'avait au moins 3 ans dans le 4ème échelon de la classe ex au 31/08/2020, condition requise.

La FSU interroge le cas d'une PsyEN EDA présente sur le listing 2019, première promotible non promue, absente du listing 2020. Elle est partie en retraite depuis.

1 promotion : 1 PsyEN EDO - les deux OS d'accord.

4) Divers

La FSU insiste de nouveau sur la problématique des contractuel·le·s, en particulier chez les EDO. M. DEMAZIERES assure qu'un GT paritaire doit se réunir le 31/03, avec DRAIO, DPE, DOS, DRRH, 4 DCIO, les OS. Première nouvelle, à suivre voir si on reçoit les invitations.

M. DEMAZIERES fait référence au courrier des DCIO soutenu par une intersyndicale SNES et SGEN, cet écrit semble avoir produit un effet. Il exprime la blessure ressentie par les personnels de la DPE, la FSU assure que ce courrier n'était pas à charge des personnels mais relate les difficultés du terrain.

FO évoque la problématique des indemnités REP chez les EDA, calculées sur au prorata du temps passé dans les écoles éducation prioritaire. Mme GEST assure que le texte réglementaire est appliqué en la matière.

Les élu.e.s CAPA PsyEN de la FSU